

(tous les montants sont en dollars américains, à moins d'indication contraire)
1) Il y a lieu de se reporter à la rubrique intitulée « Définition et rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR »
du présent communiqué de presse

Les Vêtements de Sport Gildan publie des résultats records pour le deuxième trimestre de 2022

- Ventes records de 896 millions de dollars, en hausse de 20 % par rapport à un an plus tôt
- Marge opérationnelle de 19,4 % et marge opérationnelle ajustée¹ de 19,6 %
- Bénéfice dilué par action conforme aux PCGR de 0,85 \$ et bénéfice dilué par action ajusté¹ de 0,86 \$, en hausse de 27 % par rapport au deuxième trimestre de 2021, des niveaux records
- Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles de 210 millions de dollars et solides flux de trésorerie disponibles¹ de 159 millions de dollars pour le trimestre
- La Société annonce le renouvellement de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant le rachat d'un maximum de 5 % du total des actions en circulation
- Nomination de Gildan au palmarès des 50 entreprises les plus socialement responsables au Canada par Corporate Knights

Montréal, le jeudi 4 août 2022 – Les Vêtements de Sport Gildan Inc. (TSX et NYSE : GIL) annonce aujourd'hui ses résultats pour le deuxième trimestre clos le 3 juillet 2022.

« Nous sommes heureux de nos ventes et de nos résultats records pour le trimestre, soutenus par la stratégie de croissance durable de Gildan, notamment nos efforts en matière d'innovation et de pratiques ESG », a déclaré Glenn J. Chamandy, président et chef de la direction de Gildan. « De plus, notre performance au premier semestre souligne le contrôle étroit que nous exerçons actuellement sur notre chaîne d'approvisionnement et notre structure de coûts, ce qui nous place en bonne position pour répondre à la demande de nos clients pendant le reste de l'année. »

Au deuxième trimestre, nous avons généré des ventes de 896 millions de dollars, en hausse de 20 % par rapport à un an plus tôt. Nous avons maintenu une marge brute élevée et une solide performance sur le plan des charges de vente et charges générales et administratives, qui nous ont permis de dégager une marge opérationnelle de 19,4 % et une marge opérationnelle ajustée de 19,6 % dans un environnement de pression inflationniste soutenue sur les coûts, en baisse de seulement 30 points de base par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Nous avons dégagé un bénéfice dilué par action conforme aux PCGR de 0,85 \$ et un bénéfice dilué par action ajusté de 0,86 \$, en hausse de 15 % et de 27 %, respectivement, par rapport au deuxième trimestre de 2021, des niveaux records. Les flux de trésorerie générés par les activités opérationnelles ont atteint 210 millions de dollars au cours du trimestre, et, déduction faite de dépenses d'investissement d'environ 50 millions de dollars, nous avons dégagé des flux de trésorerie disponible de 159 millions de dollars. En conformité avec nos priorités en matière d'affectation des capitaux, nous avons continué d'être actifs dans le cadre de notre programme de rachat d'actions et avons racheté quelque 3,6 millions d'actions au cours du trimestre. Notre programme actuel arrivant à échéance au début du mois d'août, notre conseil d'administration a approuvé la mise en œuvre d'une nouvelle offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant le rachat de 5 % des actions ordinaires émises et en circulation de la Société au cours des douze prochains mois. À la fin du trimestre, notre dette totalisait 922 millions de dollars, tandis que la dette nette¹ avait légèrement augmenté pour s'établir à 848 millions de dollars, portant notre ratio de levier financier de la dette nette¹ à 1,1, à l'extrémité inférieure de la fourchette cible de la Société.

Résultats opérationnels du deuxième trimestre de 2022

Les ventes du deuxième trimestre clos le 3 juillet 2022 ont totalisé 896 millions de dollars, en hausse de 20 % par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, compte tenu des ventes de vêtements de sport de 758 millions de dollars, en hausse de 27 %, et des ventes de 138 millions de dollars dans la catégorie des articles chaussants et des sous-vêtements, en baisse de 8 % par rapport à un an plus tôt. L'augmentation des ventes de vêtements de sport est attribuable à la hausse des prix de vente nets, ce qui tient compte de l'augmentation des prix de base et de la diminution des rabais promotionnels au cours de l'exercice, ainsi qu'à la gamme de produits avantageuse et à l'accroissement des expéditions de vêtements de sport en Amérique du Nord. Ces facteurs favorables ont été en partie contrebalancés par la diminution des expéditions sur les marchés internationaux en raison de la faiblesse de la demande en Asie. Dans la catégorie des articles chaussants et des sous-vêtements, la diminution des ventes s'explique par la réduction des ventes unitaires imputable au ralentissement de la demande dans la vente au détail et par la non-récurrence des programmes de relance, qui avaient eu une incidence favorable sur la demande pour ces catégories à l'exercice précédent.

Au cours du deuxième trimestre, nous avons dégagé un bénéfice brut et un bénéfice brut ajusté¹ de 265 millions de dollars, comparativement à un bénéfice brut de 241 millions de dollars et à un bénéfice brut ajusté de 228 millions de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'amélioration du bénéfice brut et du bénéfice brut ajusté est surtout attribuable à la forte croissance des ventes nettes. La marge brute et la marge brute ajustée¹ de 29,6 % pour le trimestre ont enregistré des reculs de 260 points de base et de 90 points de base, respectivement, en regard de la période correspondante de l'exercice précédent. La diminution de la marge brute selon les PCGR comprend l'incidence de la non-récurrence de profits nets sur l'assurance d'environ 13 millions de dollars (ou 175 points de base), qui avaient eu une incidence favorable sur la marge brute à l'exercice précédent. En excluant cette incidence, la baisse de la marge brute et de la marge brute ajustée tient compte de l'incidence de l'augmentation des prix des fibres et des pressions inflationnistes sur les autres coûts de fabrication, qui ont plus que compensé les prix de vente nets plus élevés et la gamme de produits avantageuse.

Les charges de vente et charges générales et administratives de 88 millions de dollars pour le deuxième trimestre ont augmenté d'environ 8 millions de dollars par rapport aux charges de vente et charges générales et administratives de 80 millions de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de l'incidence de l'inflation sur les coûts et de la hausse des coûts de distribution liés au volume. Les charges de vente et charges générales et administratives exprimées en pourcentage des ventes nettes ont enregistré une amélioration de 80 points de base pour s'établir à 9,9 % des ventes, contre 10,7 % un an plus tôt, grâce à l'incidence favorable du levier financier lié aux ventes et au contrôle des charges de vente et charges générales et administratives, qui ont plus qu'annulé les pressions inflationnistes sur les coûts.

Au cours du trimestre, nous avons dégagé un bénéfice opérationnel de 174 millions de dollars, ou 19,4 % des ventes, et un bénéfice opérationnel ajusté¹ de 176 millions de dollars, ou 19,6 % des ventes, par rapport à un bénéfice opérationnel de 160 millions de dollars, ou 21,4 % des ventes, et 149 millions de dollars, ou 19,9 % des ventes, après ajustement, un an plus tôt. La hausse du bénéfice opérationnel et du bénéfice opérationnel ajusté est due à l'augmentation des ventes, contrebalancée en partie par la baisse des marges opérationnelles. Compte tenu des charges financières nettes et de l'impôt sur le résultat, qui ont augmenté de 3 millions de dollars au total par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, nous avons enregistré un bénéfice net de 158 millions de dollars et de 160 millions de dollars, après ajustement¹, en hausse de 8 % et de 18 %, respectivement, par rapport à un an plus tôt. Le bénéfice dilué par action du trimestre a totalisé 0,85 \$ et le bénéfice dilué par action ajusté s'est établi à 0,86 \$, en hausse respectivement de 15 % et de 27 %, en regard du bénéfice dilué par action de 0,74 \$ et du bénéfice dilué par action ajusté de 0,68 \$ pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent. L'augmentation du bénéfice dilué par action et du bénéfice dilué par action ajusté reflète aussi l'incidence favorable d'une diminution de la base des actions en circulation du fait des rachats d'actions aux termes des offres publiques de rachat dans le cours normal des activités de la Société.

Au deuxième trimestre, nos flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles ont totalisé 210 millions de dollars et nous avons dégagé des flux de trésorerie disponibles de 159 millions de dollars, comparativement à 208 millions de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. La diminution des flux de trésorerie disponibles tient compte des augmentations prévues des dépenses d'investissement et des stocks, y compris l'incidence de l'inflation sur les coûts unitaires, ainsi que de la non-réurrence d'un avantage net au comptant de 18 millions de dollars provenant d'un produit d'assurance reçu au deuxième trimestre de l'exercice précédent, qui a contrebalancé la hausse du bénéfice opérationnel. L'augmentation des dépenses d'investissement a trait à l'accroissement prévu de la capacité en Amérique centrale, dans les Caraïbes et au Bangladesh. La Société a clos le deuxième trimestre de 2022 avec une dette totale de 922 millions de dollars, une dette nette de 848 millions de dollars et un ratio de levier financier de la dette nette équivalant à 1,1 fois le BAIIA ajusté¹ des douze derniers mois consécutifs.

Résultats opérationnels depuis le début de l'exercice

Pour le semestre clos le 3 juillet 2022, les ventes nettes se sont élevées à 1 670 millions de dollars, en hausse de 25 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, reflétant une augmentation de 32 % des ventes de vêtements de sport, partiellement compensée par une baisse de 4 % dans la catégorie des articles chaussants et des sous-vêtements. L'augmentation d'un exercice à l'autre des ventes de vêtements de sport, qui se sont chiffrées à 1 425 millions de dollars, s'explique principalement par les prix de vente nets plus élevés, la gamme de produits avantageuse et la hausse des volumes de ventes unitaires. La croissance des volumes de ventes de vêtements de sport reflète la poursuite de la reprise de la demande par suite de la COVID-19 et notre capacité à mieux répondre à la demande cette année grâce à des niveaux de stocks plus élevés par rapport au semestre correspondant de l'exercice précédent, lesquels avaient été touchés par les ouragans qui se sont produits vers la fin de 2020 en Amérique centrale. La baisse des ventes dans la catégorie des articles chaussants et des sous-vêtements, qui se sont chiffrées à 245 millions de dollars pour le premier semestre de 2022, reflète l'incidence de la baisse des volumes de ventes unitaires attribuable au ralentissement de la demande dans la vente au détail.

Pour le premier semestre de 2022, nous avons dégagé un bénéfice brut de 505 millions de dollars, ou 30,3 % des ventes, contre un bénéfice brut de 429 millions de dollars, ou 32,1 % des ventes pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le bénéfice brut ajusté s'est chiffré à 504 millions de dollars, ou 30,2 % des ventes, contre un bénéfice brut ajusté de 412 millions de dollars, ou 30,8 % des ventes, pour le premier semestre de 2021. L'augmentation du bénéfice brut et du bénéfice brut ajusté est essentiellement attribuable à la hausse des ventes, contrebalancée en partie par des baisses de 180 et 60 points de base, respectivement, de la marge brute et de la marge brute ajustée par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. La baisse de la marge brute et de la marge brute ajustée s'explique surtout par l'augmentation des prix des fibres et des autres coûts de fabrication et par l'incidence de la non-réurrence de la subvention ponctuelle liée au coton reçue au premier trimestre de l'exercice précédent, qui avait eu une incidence favorable de 18 millions de dollars, ou 130 points de base, sur les marges du premier semestre de l'exercice précédent. L'incidence défavorable de ces facteurs a été compensée par les prix de vente nets plus élevés et la gamme de produits avantageuse. En outre, la diminution de la marge brute selon les PCGR par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent reflète également l'incidence de la non-réurrence de profits nets sur l'assurance d'environ 19 millions de dollars, ou 140 points de base.

Pour le premier semestre de 2022, les charges de vente et charges générales et administratives de 169 millions de dollars, ou 10,1 % des ventes, ont augmenté de 16 millions de dollars par rapport aux charges de vente et charges générales et administratives de 153 millions de dollars, ou 11,5 % des ventes, pour la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation des charges de vente et charges générales et administratives est principalement attribuable à la hausse des coûts de distribution liés au volume et à l'incidence de l'inflation sur les coûts en général. En pourcentage des ventes, l'amélioration de 140 points de base des charges de vente et charges générales et administratives reflète l'incidence favorable du levier financier lié aux ventes et l'attention que nous continuons de porter au contrôle des coûts, qui ont plus qu'annulé les pressions inflationnistes sur les coûts.

Depuis le début de l'exercice, nous avons dégagé un bénéfice opérationnel de 336 millions de dollars, en hausse comparativement à 273 millions de dollars, et un bénéfice opérationnel ajusté de 334 millions de dollars, en hausse en regard de 259 millions de dollars un an plus tôt, principalement grâce à l'augmentation de 25 % des ventes d'un exercice à l'autre. La marge opérationnelle, qui s'est établie à 20,1 % pour le premier semestre de l'exercice, a diminué de 40 points de base par rapport à un an plus tôt. La marge opérationnelle ajustée, qui s'élève à 20,0 %, s'est améliorée de 60 points de base comparativement à 19,4 % au premier semestre de 2021, ce qui reflète l'incidence favorable du

levier financier lié aux charges de vente et charges générales et administratives, compensée en partie par une baisse de la marge brute ajustée attribuable aux pressions inflationnistes sur les coûts. Par conséquent, nous avons enregistré un bénéfice net et un bénéfice net ajusté¹ de 305 millions de dollars et de 304 millions de dollars pour le premier semestre de l'exercice 2022, en hausse respectivement de 24 % et de 32 % par rapport à un an plus tôt. Pour le premier semestre, le bénéfice dilué par action et le bénéfice dilué par action ajusté ont totalisé 1,62 \$, en hausse de 32 % et de 40 %, respectivement, par rapport au bénéfice dilué par action de 1,23 \$ et au bénéfice dilué par action ajusté de 1,16 \$ un an plus tôt. L'augmentation reflète l'incidence favorable des rachats d'actions aux termes des offres publiques de rachat dans le cours normal des activités de la Société.

Perspectives

Alors que nous entamons le deuxième semestre de l'exercice, même si nous avons observé un certain ralentissement, nous croyons que la reprise des grands événements, des voyages et du tourisme sont toujours favorables à la demande, ce qui est soutenu par les commentaires que nous recevons de nos principaux distributeurs de vêtements à imprimer. De plus, même si nous constatons une accalmie dans l'environnement du détail, pour Gildan, cela a une incidence principalement sur les ventes de vêtements de sport, d'articles chaussants et de sous-vêtements auprès de nos comptes nationaux, ce qui représente une plus petite part de nos activités globales. Par conséquent, compte tenu de notre rendement record au premier semestre et des avantages continus de notre stratégie Retour à l'essentiel, jumelée à notre transition vers la stratégie de croissance durable, nous demeurons positifs à mesure que nous progressons et confiants quant à notre capacité à atteindre nos objectifs triennaux annoncés plus tôt cette année.

Pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG)

« Le 29 juin 2022, nous avons été heureux d'avoir été reconnus par Corporate Knights comme étant l'une des 50 entreprises les plus socialement responsables au Canada », a déclaré Glenn J. Chamandy, président et chef de la direction de Gildan. « Renforçant notre leadership continu en matière de pratiques ESG, qui font partie intégrante de notre stratégie de croissance durable, cette distinction souligne une fois de plus les efforts et la détermination de la Société en vue de soutenir et de favoriser un avenir plus juste et durable. »

Déclaration du dividende trimestriel

Le conseil d'administration de la Société a déclaré un dividende en trésorerie de 0,169 \$ par action, qui sera versé le 19 septembre 2022 aux actionnaires inscrits en date du 25 août 2022. Ce dividende est un « dividende admissible » aux fins de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et de toute autre législation provinciale applicable se rapportant aux dividendes admissibles.

Renouvellement de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Gildan a obtenu l'approbation de la Bourse de Toronto (la « TSX ») relativement au renouvellement de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités débutant le 9 août 2022 en vue de racheter, aux fins d'annulation, au plus 9 132 337 actions ordinaires, représentant environ 5 % des actions ordinaires émises et en circulation de Gildan. En date du 31 juillet 2022, Gildan comptait 182 646 744 actions ordinaires émises et en circulation.

Gildan est autorisée à faire des achats aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités jusqu'au 8 août 2023 conformément aux exigences de la TSX. Les rachats seront réalisés au moyen de transactions sur le marché libre sur la TSX et la Bourse de New York (« NYSE ») ou dans des systèmes de négociation canadiens parallèles, si admissibles, ou par d'autres moyens autorisés par les organismes de réglementation des valeurs mobilières, notamment des applications prédéterminées, des placements dispensés de prospectus, des ententes privées aux termes d'une ordonnance d'exemption relative aux offres publiques de rachat émises par les organismes de réglementation des valeurs mobilières et des rachats de blocs d'actions ordinaires. Le volume de négociation quotidien moyen des transactions effectuées sur la TSX pour les six mois civils se terminant le 31 juillet 2022 était de 583 078. En conséquence, Gildan peut racheter, en plus des rachats effectués sur d'autres bourses, dont la NYSE, jusqu'à 145 769 actions ordinaires chaque jour par l'intermédiaire des installations de la TSX, ce qui correspond à 25 % du volume de négociation quotidien moyen des transactions effectuées sur la TSX pour les six mois civils les plus récemment révolus, et ce, conformément aux modalités de la TSX.

Le prix que doit payer Gildan pour toute action ordinaire correspond au cours de l'action au moment de l'acquisition, majoré des frais de courtage, et les achats aux termes d'une ordonnance d'exemption relative aux offres publiques de

rachat s'effectueront moyennant un escompte par rapport au cours en vigueur conformément aux modalités de l'ordonnance d'exemption. Le nombre réel d'actions ordinaires rachetées aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités et le moment auquel seront effectués ces rachats sont à la discrétion de Gildan et conditionnels aux limitations stipulées dans le Guide à l'intention des sociétés de la TSX.

Aux termes de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités, qui a commencé le 9 août 2021 et prendra fin le 8 août 2022, Gildan est autorisée à racheter, aux fins d'annulation, au plus 19 477 744 actions ordinaires, soit environ 10 % du flottant de Gildan au 31 juillet 2021. De ce montant, Gildan a racheté un total de 16 172 241 actions ordinaires à un prix moyen pondéré de 36,48 \$. Les actions ordinaires ont été rachetées par l'intermédiaire de la TSX et de la NYSE, ou de systèmes de négociation canadiens parallèles.

Gildan conclura un régime automatique d'achat d'actions (le « régime ») avec un courtier désigné relativement à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, à la date de début de celle-ci ou autour de cette date. Le régime permettra le rachat d'actions ordinaires aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, sous réserve de certains paramètres de négociation, à des moments où il serait d'ordinaire interdit à Gildan de le faire en raison des restrictions réglementaires applicables ou de périodes d'interdiction des opérations auto-imposées. Hors des périodes préétablies d'interdiction d'opérations auto-imposées, les actions ordinaires peuvent être rachetées dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités à la discrétion de la direction de la Société, conformément aux règles de la TSX et à la législation en valeurs mobilières applicable.

La direction de Gildan et le conseil d'administration sont d'avis que le rachat d'actions ordinaires constitue une utilisation appropriée des ressources financières de Gildan et que le rachat d'actions aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal de ses activités n'empêchera pas Gildan de continuer à viser une croissance interne et à rechercher des acquisitions complémentaires.

Données sur les actions en circulation

En date du 29 juillet 2022, 182 746 744 actions ordinaires étaient émises et en circulation, tandis que 3 181 527 options sur actions et 49 702 unités d'actions incessibles dilutives (les « UAI visant des actions nouvelles ») étaient en circulation. Chaque option sur actions confère au porteur le droit d'acheter, à un prix d'exercice prédéterminé, une action ordinaire à la fin de la période d'acquisition des droits. Chaque UAI visant des actions nouvelles confère au porteur le droit de recevoir une action ordinaire nouvelle à la fin de la période d'acquisition des droits, sans qu'aucune contrepartie monétaire ne soit versée à la Société.

Information sur la conférence téléphonique

Les Vêtements de Sport Gildan Inc. tiendra une conférence téléphonique aujourd'hui à 8 h 30, HE, pour présenter les résultats de la Société pour le deuxième trimestre de 2022. Une webdiffusion audio en direct, ainsi qu'une rediffusion de la conférence téléphonique sera disponible sur son site Web corporatif ou en utilisant le lien suivant : <https://gildancorp.com/fr/investisseurs/evenements-et-presentations/>. Pour accéder à la conférence téléphonique, composez le (800) 715-9871 (Canada et États-Unis) ou le (646) 307-1963 (international), suivi du code 9879499. Une retransmission de la conférence téléphonique sera disponible pendant 7 jours à compter de 12 h 30, HE, le jeudi 4 août 2022, en composant le (800) 770-2030 (Canada et États-Unis) ou le (609) 800-9909 (international), suivi du même code.

Le présent communiqué doit être lu en parallèle avec le rapport de gestion de Gildan et ses états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités au 3 juillet 2022 et pour les périodes de trois mois et de six mois closes à cette date qui seront déposés par Gildan auprès des Autorités canadiennes en valeurs mobilières et de la Securities and Exchange Commission des États-Unis et qui seront disponibles sur le site Web corporatif de Gildan.

Certains légers écarts attribuables à des facteurs d'arrondissement peuvent exister entre les états financiers consolidés résumés et les tableaux sommaires qui se trouvent dans le présent communiqué de presse.

Information financière supplémentaire

DONNÉES FINANCIÈRES CONSOLIDÉES (NON AUDITÉES)

<i>(en millions de dollars, sauf les montants par action ou à moins d'indication contraire)</i>	T2 2022	T2 2021	Variation (%)	Cumul annuel en 2022	Cumul annuel en 2021	Variation (%)
Ventes nettes	895,6	747,2	19,9 %	1 670,5	1 336,7	25,0 %
Bénéfice brut	265,0	240,8	10,0 %	505,4	429,3	17,7 %
Bénéfice brut ajusté ¹⁾	265,0	228,1	16,2 %	504,1	411,5	22,5 %
Charges de vente et charges générales et administratives	88,4	79,7	10,9 %	168,9	153,1	10,3 %
Perte de valeur (reprise de perte de valeur) des créances clients	1,1	(0,2)	n. s.	1,5	(0,3)	n. s.
Coûts (recouvrement de coûts) de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions	1,6	1,6	n. s.	(1,2)	3,1	n. s.
Bénéfice opérationnel	174,0	159,7	9,0 %	336,2	273,5	22,9 %
Bénéfice opérationnel ajusté ¹⁾	175,6	148,6	18,2 %	333,7	258,8	28,9 %
BAlIA ajusté ¹⁾	207,9	184,4	12,7 %	399,4	330,2	21,0 %
Charges financières	7,4	6,5	13,8 %	14,4	17,3	(16,8) %
Charge d'impôt sur le résultat	8,4	6,7	25,4 %	17,2	11,1	55,0 %
Bénéfice net	158,2	146,4	8,1 %	304,6	245,0	24,3 %
Bénéfice net ajusté ¹⁾	159,8	135,3	18,1 %	304,1	230,3	32,0 %
Bénéfice de base par action	0,85	0,74	14,9 %	1,63	1,23	32,5 %
Bénéfice dilué par action	0,85	0,74	14,9 %	1,62	1,23	31,7 %
Bénéfice dilué par action ajusté ¹⁾	0,86	0,68	26,5 %	1,62	1,16	39,7 %
Marge brute ²⁾	29,6 %	32,2 %	(2,6) pp	30,3 %	32,1 %	(1,8) pp
Marge brute ajustée ¹⁾	29,6 %	30,5 %	(0,9) pp	30,2 %	30,8 %	(0,6) pp
Charges de vente et charges générales et administratives en pourcentage des ventes ³⁾	9,9 %	10,7 %	(0,8) pp	10,1 %	11,5 %	(1,4) pp
Marge opérationnelle ⁴⁾	19,4 %	21,4 %	(2,0) pp	20,1 %	20,5 %	(0,4) pp
Marge opérationnelle ajustée ¹⁾	19,6 %	19,9 %	(0,3) pp	20,0 %	19,4 %	0,6 pp
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	209,7	200,3	4,7 %	158,3	220,9	(28,3) %
Dépenses d'investissement	(50,2)	(30,2)	66,2 %	(84,2)	(43,2)	94,9 %
Flux de trésorerie disponibles ¹⁾	159,4	208,3	(23,5) %	74,0	245,9	(69,9) %

<i>Au (en millions de dollars, à moins d'indication contraire)</i>	3 juillet 2022	2 janvier 2022
Stocks	971,0	774,4
Créances clients	460,8	330,0
Dette nette ¹⁾	847,9	529,9
Levier financier de la dette nette ¹⁾	1,1	0,7

1) Mesure financière ou ratio financier non conforme aux PCGR. Il y a lieu de se reporter à la rubrique intitulée « Mesures financières non conformes aux PCGR » du présent communiqué de presse.

2) La marge brute correspond au bénéfice brut divisé par les ventes nettes.

3) Les charges de vente et charges générales et administratives exprimées en pourcentage des ventes correspondent aux charges de vente et charges générales et administratives divisées par les ventes nettes.

4) La marge opérationnelle correspond au bénéfice opérationnel divisé par les ventes nettes.

n. s. = non significatif

VENTILATION DES PRODUITS

Les ventes nettes par principal groupe de produits sont comme suit :

<i>(en millions de dollars, à moins d'indication contraire)</i>	T2 2022	T2 2021	Variation (%)	Cumul annuel en 2022	Cumul annuel en 2021	Variation (%)
Vêtements de sport	757,8	597,1	26,9 %	1 425,1	1 081,7	31,7 %
Articles chaussants et sous-vêtements	137,8	150,0	(8,1) %	245,4	255,0	(3,8) %
	895,6	747,1	19,9 %	1 670,5	1 336,7	25,0 %

Les ventes nettes ont été réalisées auprès de clients situés dans les régions suivantes :

<i>(en millions de dollars, à moins d'indication contraire)</i>	T2 2022	T2 2021	Variation (%)	Cumul annuel en 2022	Cumul annuel en 2021	Variation (%)
États-Unis	796,1	641,3	24,1 %	1 477,9	1 148,1	28,7 %
Canada	31,4	25,1	25,1 %	61,6	47,7	29,1 %
International	68,1	80,7	(15,6) %	131,0	140,9	(7,0) %
	895,6	747,1	19,9 %	1 670,5	1 336,7	25,0 %

Mesures financières non conformes aux PCGR et ratios connexes

Le présent communiqué de presse comporte des références à certaines mesures financières non conformes aux PCGR ainsi qu'à certains ratios non conformes aux PCGR décrits ci-après. Ces mesures non conformes aux PCGR n'ont pas de sens normalisé aux termes des Normes internationales d'information financière (« IFRS ») et il est donc peu probable qu'elles soient comparables à des mesures semblables présentées par d'autres entreprises. Par conséquent, elles ne doivent pas être considérées de façon isolée ni comme un substitut aux mesures de la performance établies en conformité avec les IFRS. Les modalités et les définitions relatives aux mesures non conformes aux PCGR utilisées dans le présent communiqué et un rapprochement de chacune d'elles avec la mesure conforme aux IFRS la plus directement comparable figurent ci-dessous.

Certains ajustements des mesures financières non conformes aux PCGR

Tel que mentionné ci-dessus, certains des ratios et des mesures financières non conformes aux PCGR que nous utilisons excluent la variation provoquée par divers ajustements qui influencent la comparabilité des résultats financiers de la Société et qui pourraient potentiellement fausser l'analyse des tendances relativement à son rendement commercial. Les ajustements qui ont une incidence sur plus d'une mesure financière ou plus d'un ratio financier non conforme aux PCGR sont expliqués ci-après.

Coûts (recouvrement de coûts) de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions

Les coûts de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions sont composés de coûts directement liés à des activités de sortie importantes, notamment à la fermeture d'installations ou à la relocalisation d'activités commerciales, à des changements importants apportés à la structure de gestion, ainsi qu'à des coûts de transaction et de sortie et des coûts d'intégration engagés à la suite d'acquisitions d'entreprises. Les coûts de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions servent d'ajustement pour calculer le bénéfice opérationnel ajusté, la marge opérationnelle ajustée, le bénéfice net ajusté, le bénéfice dilué par action ajusté et le BAIIA ajusté. Pour les périodes de trois mois et de six mois closes le 3 juillet 2022, les coûts de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions se sont chiffrés à 1,6 million de dollars et le recouvrement de coûts de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions s'est établi à 1,2 million de dollars (coûts de 1,6 million de dollars et de 3,1 millions de dollars en 2021). Il y a lieu de se reporter à la rubrique 5.4.5 intitulée « Coûts (recouvrement de coûts) de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions » du rapport de gestion intermédiaire pour une analyse détaillée de ces coûts et recouvrements.

Profits nets sur l'assurance

Pour les périodes de trois mois et de six mois closes le 3 juillet 2022, les profits nets sur l'assurance de néant et de 0,3 million de dollars (12,7 millions de dollars et 18,9 millions de dollars en 2021) se rapportent aux deux ouragans qui ont eu des répercussions sur les activités de la Société en Amérique centrale en novembre 2020. Les profits nets sur l'assurance reflètent des coûts de 3,6 millions de dollars et de 8,0 millions de dollars (15,4 millions de dollars et 39,7 millions de dollars en 2021) (qui se rapportent principalement aux réparations, aux salaires et avantages sociaux maintenus pour les employés qui ont dû cesser de travailler et à d'autres coûts et charges), qui ont été plus que contrebalancés par les recouvrements d'assurance connexes de 3,6 millions de dollars et de 8,3 millions de dollars (28,1 millions de dollars et 58,6 millions de dollars en 2021) pour les périodes de trois mois et de six mois closes le 3 juillet 2022. Les profits sur l'assurance se rapportent principalement à l'excédent des recouvrements d'assurance à recevoir, qui correspondent au coût de remplacement du matériel endommagé, sur la valeur comptable nette des immobilisations corporelles radiées, ainsi qu'à la comptabilisation des recouvrements d'assurance pour interruption des activités, selon le cas. Les profits nets sur l'assurance servent d'ajustement pour calculer le bénéfice brut ajusté et la marge brute ajustée, le bénéfice opérationnel ajusté, la marge opérationnelle ajustée, le bénéfice net ajusté, le bénéfice dilué par action ajusté et le BAIIA ajusté.

Incidence des initiatives stratégiques visant la gamme de produits

Au quatrième trimestre de l'exercice 2019, la Société a lancé une initiative stratégique visant à réduire sensiblement le nombre d'unités de produits dans sa gamme de vêtements à imprimer. Au quatrième trimestre de l'exercice 2020, la Société a élargi la portée de cette initiative stratégique pour inclure une réduction importante du nombre d'unités de produits dans sa gamme de produits vendus au détail. Cette initiative stratégique a pour objectifs la cessation des activités de distribution à la pièce et l'abandon des styles et des unités de produits redondants et moins productifs entre les marques, ainsi que de simplifier le portefeuille de produits de la Société et de diminuer la complexité de ses activités de fabrication et de ses entrepôts de distribution. Cette initiative stratégique a notamment entraîné des réductions de valeur des stocks pour ramener la valeur comptable des unités de produits abandonnées à leur valeur de liquidation et la constitution de provisions pour les rendus sur ventes relatifs aux retours de produits liés aux unités de produits abandonnées et, au quatrième trimestre de 2021, la réduction de valeur du matériel de production et d'autres actifs liés aux unités de produits abandonnées. L'incidence des initiatives stratégiques visant la gamme de produits sert d'ajustement pour calculer le bénéfice brut ajusté et la marge brute ajustée, le bénéfice opérationnel ajusté, la marge opérationnelle ajustée, le bénéfice net ajusté, le bénéfice dilué par action ajusté et le BAIIA ajusté.

Les profits et les charges liés à cette initiative s'établissent comme suit :

- Pour les périodes de trois mois et de six mois closes le 3 juillet 2022, des recouvrements de néant et de 1,0 million de dollars sont inclus dans le coût des ventes.
- Pour les périodes de trois mois et de six mois closes le 4 juillet 2021, des charges de néant et de 1,2 million de dollars sont incluses dans le coût des ventes.

Bénéfice net ajusté et bénéfice dilué par action ajusté

Le bénéfice net ajusté correspond au bénéfice net avant les coûts de restructuration et les autres coûts connexes à des acquisitions, la perte de valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles (et la reprise de pertes de valeur des immobilisations incorporelles), les profits nets sur l'assurance, l'abandon des unités de produits liées aux EPI, l'incidence des initiatives stratégiques visant la gamme de produits et la charge ou le recouvrement d'impôt sur le résultat lié à ces éléments. Le bénéfice net ajusté exclut aussi l'impôt sur le résultat lié à la réévaluation de la probabilité de réalisation d'actifs d'impôt différé antérieurement comptabilisés ou décomptabilisés, ainsi que l'impôt sur le résultat découlant de la réévaluation des actifs et des passifs d'impôt différé à la suite de modifications des taux d'impôt prévus par la loi dans les pays où nous exerçons nos activités. Le bénéfice dilué par action ajusté correspond au bénéfice net ajusté divisé par le nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation. La Société utilise le bénéfice net ajusté et le bénéfice dilué par action ajusté pour mesurer la performance de son bénéfice net d'une période à l'autre et pour prendre des décisions concernant ses activités en cours, sans tenir compte de la variation liée à l'incidence des éléments décrits ci-dessus. La Société exclut ces éléments parce qu'ils influencent la comparabilité du bénéfice net et du bénéfice dilué par action et pourraient fausser l'analyse des tendances du bénéfice net relativement à son rendement commercial. La Société estime que la présentation du bénéfice net ajusté et du bénéfice dilué par action ajusté est utile, puisqu'elle aide les investisseurs à saisir les tendances sous-jacentes à ses activités qui pourraient autrement être rendues imperceptibles par certaines charges et radiations et par certains produits et recouvrements susceptibles de varier d'une période à l'autre. Le fait d'exclure ces éléments ne signifie pas qu'ils sont nécessairement non récurrents. Ces mesures n'ont pas de sens normalisé aux termes des IFRS et il est donc peu probable qu'elles soient comparables à des mesures semblables présentées par d'autres entreprises.

<i>(en millions de dollars, sauf les montants par action)</i>	T2 2022	T2 2021	Cumul annuel en 2022	Cumul annuel en 2021
Bénéfice net	158,2	146,4	304,6	245,0
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :				
Coûts (recouvrement de coûts) de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions	1,6	1,6	(1,2)	3,1
Incidence des initiatives stratégiques visant la gamme de produits	—	—	(1,0)	1,2
Profits nets sur l'assurance	—	(12,7)	(0,3)	(19,0)
Charge d'impôt liée aux ajustements qui précèdent	—	—	2,0	—
Bénéfice net ajusté	159,8	135,3	304,1	230,3
Bénéfice de base par action	0,85	0,74	1,63	1,23
Bénéfice dilué par action	0,85	0,74	1,62	1,23
Bénéfice dilué par action ajusté ¹⁾	0,86	0,68	1,62	1,16

1) Ratio non conforme aux PCGR. Il correspond au bénéfice net ajusté divisé par le nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation.

Bénéfice brut ajusté et marge brute ajustée

Le bénéfice brut ajusté correspond au bénéfice brut excluant l'incidence des profits nets sur l'assurance, l'abandon des unités de produits liées aux EPI et l'incidence des initiatives stratégiques visant la gamme de produits de la Société. La direction utilise le bénéfice brut ajusté et la marge brute ajustée pour mesurer la performance de la Société au niveau de la marge brute d'une période à l'autre, sans tenir compte des variations liées à l'incidence des éléments décrits ci-dessus. La Société exclut ces éléments parce qu'ils influencent la comparabilité des résultats financiers et pourraient potentiellement fausser l'analyse des tendances relativement à son rendement commercial. Le fait d'exclure ces éléments ne signifie pas qu'ils sont nécessairement non récurrents. La Société estime que la présentation du bénéfice brut ajusté et de la marge brute ajustée est utile, puisqu'elle aide la direction et les investisseurs à saisir les tendances sous-jacentes à ses activités en ce qui concerne l'efficacité avec laquelle la Société utilise la main-d'œuvre et les matériaux pour fabriquer des biens destinés à ses clients, qui pourraient autrement être rendues imperceptibles par l'incidence des initiatives stratégiques visant la gamme de produits et des profits nets sur l'assurance susceptibles de varier d'une période à l'autre. Ces mesures n'ont pas de sens normalisé aux termes des IFRS et il est donc peu probable qu'elles soient comparables à des mesures semblables présentées par d'autres entreprises.

<i>(en millions de dollars, à moins d'indication contraire)</i>	T2 2022	T2 2021	Cumul annuel en 2022	Cumul annuel en 2021
Bénéfice brut	265,0	240,8	505,4	429,3
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :				
Incidence des initiatives stratégiques visant la gamme de produits	—	—	(1,0)	1,2
Profits nets sur l'assurance	—	(12,7)	(0,3)	(19,0)
Bénéfice brut ajusté	265,0	228,1	504,1	411,5
Marge brute	29,6 %	32,2 %	30,3 %	32,1 %
Marge brute ajustée ¹⁾	29,6 %	30,5 %	30,2 %	30,8 %

1) Ratio non conforme aux PCGR. Il correspond au bénéfice brut ajusté divisé par les ventes nettes excluant la provision pour les rendus sur ventes en prévision des retours de produits liés aux unités de produits abandonnées. Les ventes nettes excluant la provision pour les rendus sur ventes en prévision des retours de produits liés aux unités de produits abandonnées sont une mesure non conforme aux PCGR qui est prise en compte dans le dénominateur des ratios de la marge ajustée afin de renverser l'incidence intégrale des ajustements liés à la rationalisation des unités de produits. La provision pour les rendus sur ventes était néant pour les deux périodes.

Bénéfice opérationnel ajusté et marge opérationnelle ajustée

Le bénéfice opérationnel ajusté correspond au bénéfice opérationnel avant les coûts de restructuration et les autres coûts connexes à des acquisitions. Le bénéfice opérationnel ajusté exclut aussi la perte de valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles, les profits nets sur l'assurance, l'abandon des unités de produits liées aux EPI et l'incidence des initiatives stratégiques visant la gamme de produits de la Société. La marge opérationnelle ajustée correspond au bénéfice opérationnel ajusté divisé par les ventes nettes excluant la provision pour les rendus sur ventes en prévision des retours de produits liés aux unités de produits abandonnées. La direction utilise le bénéfice opérationnel ajusté et la marge opérationnelle ajustée pour mesurer la performance de la Société au niveau du bénéfice opérationnel, car elle croit qu'ils donnent une meilleure indication de sa performance opérationnelle et facilitent la comparaison entre les périodes de présentation de l'information financière, sans tenir compte des variations liées à l'incidence des éléments décrits ci-dessus. La Société exclut ces éléments du calcul parce qu'ils influencent la comparabilité des résultats financiers et pourraient potentiellement fausser l'analyse des tendances relatives au rendement de son bénéfice opérationnel et de sa marge opérationnelle. La Société estime que la présentation du bénéfice opérationnel ajusté et de la marge opérationnelle ajustée est utile, puisqu'elle aide les investisseurs à saisir les tendances sous-jacentes à ses activités en ce qui concerne l'efficacité avec laquelle la Société génère des profits à partir de ses activités principales, qui pourraient autrement être rendues imperceptibles par l'incidence des coûts de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions, des initiatives stratégiques visant la gamme de produits et des profits nets sur l'assurance susceptibles de varier d'une période à l'autre. Le fait d'exclure ces éléments ne signifie pas qu'ils sont nécessairement non récurrents. Ces mesures n'ont pas de sens normalisé aux termes des IFRS et il est donc peu probable qu'elles soient comparables à des mesures semblables présentées par d'autres entreprises.

<i>(en millions de dollars, à moins d'indication contraire)</i>	T2 2022	T2 2021	Cumul annuel en 2022	Cumul annuel en 2021
Bénéfice opérationnel	174,0	159,7	336,2	273,5
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :				
Coûts (recouvrement de coûts) de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions	1,6	1,6	(1,2)	3,1
Incidence des initiatives stratégiques visant la gamme de produits	—	—	(1,0)	1,2
Profits nets sur l'assurance	—	(12,7)	(0,3)	(19,0)
Bénéfice opérationnel ajusté	175,6	148,6	333,7	258,8
Marge opérationnelle	19,4 %	21,4 %	20,1 %	20,5 %
Marge opérationnelle ajustée ¹⁾	19,6 %	19,9 %	20,0 %	19,4 %

1) Ratio non conforme aux PCGR. Il correspond au bénéfice opérationnel ajusté divisé par les ventes nettes excluant la provision pour les rendus sur ventes en prévision des retours de produits liés aux unités de produits abandonnées. Les ventes nettes excluant la provision pour les rendus sur ventes en prévision des retours de produits liés aux unités de produits abandonnées sont une mesure non conforme aux PCGR qui est prise en compte dans le dénominateur des ratios de la marge ajustée afin de renverser l'incidence intégrale des ajustements liés à la rationalisation des unités de produits. La provision pour les rendus sur ventes était néant pour les deux périodes.

BAlIA ajusté

Le BAlIA ajusté correspond au bénéfice avant les charges financières nettes, l'impôt sur le résultat et les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, et ne tient pas compte de l'incidence des coûts de restructuration et des autres coûts connexes à des acquisitions. Le BAlIA ajusté exclut aussi la perte de valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles, la reprise des pertes de valeur des immobilisations incorporelles, les profits nets sur l'assurance, l'abandon des unités de produits liées aux EPI et l'incidence de l'initiative stratégique visant la gamme de produits de la Société. La direction se sert du BAlIA ajusté, entre autres mesures, pour faciliter la comparaison de la rentabilité de ses activités de manière cohérente d'une période à l'autre et pour permettre une meilleure compréhension des facteurs et des tendances marquant ses activités. La Société croit aussi que cette mesure est couramment utilisée par les investisseurs et les analystes pour évaluer la rentabilité et la structure de coûts des entreprises du secteur ainsi que pour mesurer la capacité d'une entreprise à assurer le service de la dette et à s'acquitter d'autres obligations de paiement, ou en tant qu'instrument d'évaluation courant. La Société ne tient pas compte de la dotation aux amortissements, qui n'entraîne pas de décaissement de par sa nature et peut varier considérablement selon les méthodes comptables utilisées ou des facteurs non liés aux activités opérationnelles. Le fait d'exclure ces éléments ne signifie pas qu'ils sont nécessairement non récurrents. Cette mesure n'a pas de sens

normalisé aux termes des IFRS et il est donc peu probable qu'elle soit comparable à des mesures semblables présentées par d'autres entreprises.

<i>(en millions de dollars)</i>	T2 2022	T2 2021	Cumul annuel en 2022	Cumul annuel en 2021
Bénéfice net	158,2	146,4	304,6	245,0
Coûts (recouvrement de coûts) de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions	1,6	1,6	(1,2)	3,1
Incidence de l'initiative stratégique visant la gamme de produits	—	—	(1,0)	1,2
Profits nets sur l'assurance	—	(12,7)	(0,3)	(19,0)
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	32,3	35,9	65,7	71,5
Charges financières, montant net	7,4	6,5	14,4	17,3
Charge d'impôt sur le résultat	8,4	6,7	17,2	11,1
BAIIA ajusté	207,9	184,4	399,4	330,2

Flux de trésorerie disponibles

Les flux de trésorerie disponibles correspondent aux flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles moins les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement, à l'exclusion des acquisitions d'entreprises. La Société considère que les flux de trésorerie disponibles constituent un indicateur important de la solidité et de la situation de trésorerie de l'entreprise et il s'agit d'une mesure clé utilisée par la direction en matière de gestion du capital, car elle indique les flux de trésorerie disponibles, une fois les dépenses d'investissement effectuées, afin de rembourser la dette, de poursuivre les acquisitions d'entreprises et/ou de redistribuer à ses actionnaires. La direction croit que les flux de trésorerie disponibles permettent également aux investisseurs d'apprécier les liquidités dont dispose la Société pour assurer le service de la dette, pour financer des acquisitions et pour verser des dividendes. De plus, les flux de trésorerie disponibles sont une mesure couramment utilisée par les investisseurs et les analystes afin d'évaluer une entreprise et ses éléments d'actif sous-jacents. Cette mesure n'a pas de sens normalisé aux termes des IFRS et il est donc peu probable qu'elle soit comparable à des mesures semblables présentées par d'autres entreprises.

<i>(en millions de dollars)</i>	T2 2022	T2 2021	Cumul annuel en 2022	Cumul annuel en 2021
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	209,7	200,3	158,3	220,9
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(50,3)	8,0	(84,3)	25,0
Ajustement pour tenir compte de l'élément suivant :				
Acquisitions d'entreprises	—	—	—	—
Flux de trésorerie disponibles	159,4	208,3	74,0	245,9

Total de la dette et dette nette

Le total de la dette est défini comme la somme de la dette bancaire, de la dette à long terme, incluant la partie courante, et des obligations locatives, incluant la partie courante, alors que la dette nette correspond au total de la dette duquel sont déduits la trésorerie et les équivalents de trésorerie. La Société estime que le total de la dette et la dette nette constituent des indicateurs importants pour la direction et les investisseurs afin d'évaluer la situation financière et les liquidités de la Société et de mesurer son levier financier. Ces mesures n'ont pas de sens normalisé aux termes des IFRS et il est donc peu probable qu'elles soient comparables à des mesures semblables présentées par d'autres entreprises.

<i>(en millions de dollars)</i>	3 juillet 2022	2 janvier 2022
Dettes à long terme	815,0	600,0
Dettes bancaires	—	—
Obligations locatives	106,6	109,1
Total de la dette	921,6	709,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(73,7)	(179,2)
Dettes nettes	847,9	529,9

Ratio de levier financier de la dette nette

La Société définit le ratio de levier financier de la dette nette comme étant le ratio de la dette nette sur le BAIIA ajusté pro forma des douze derniers mois consécutifs; ces mesures sont toutes des mesures non conformes aux PCGR. Le BAIIA ajusté pro forma des douze derniers mois consécutifs reflète les acquisitions effectuées pendant la période comme si elles avaient eu lieu au début de cette période. La Société a établi un ratio cible de levier financier de la dette nette à la clôture de l'exercice qui équivaut à une ou deux fois le BAIIA ajusté pro forma des douze derniers mois consécutifs. Le ratio de levier financier de la dette nette sert à évaluer le levier financier de la Société et est utilisé par la direction dans ses décisions à l'égard de la structure du capital de la Société, y compris la stratégie de financement. La Société croit que certains investisseurs et analystes utilisent le ratio de levier financier de la dette nette pour mesurer le levier financier de la Société, y compris sa capacité à rembourser la dette contractée. Le ratio de levier financier de la dette nette de la Société diffère du ratio de la dette nette au BAIIA, qui est un engagement que renferment nos conventions relatives aux prêts et aux effets en raison principalement d'ajustements dans ce dernier liés à la comptabilisation des contrats de location. Par conséquent, la Société estime qu'il s'agit d'une mesure supplémentaire utile. Cette mesure n'a pas de sens normalisé aux termes des IFRS et il est donc peu probable qu'elle soit comparable à des mesures semblables présentées par d'autres entreprises.

<i>(en millions de dollars, à moins d'indication contraire)</i>	3 juillet 2022	2 janvier 2022
BAIIA ajusté des douze derniers mois consécutifs	796,1	726,8
Ajustement pour tenir compte de l'élément suivant :		
Acquisitions d'entreprises	2,0	22,8
BAIIA ajusté pro forma des douze derniers mois consécutifs	798,1	749,6
Dettes nettes	847,9	529,9
Ratio de levier financier de la dette nette ¹⁾	1,1	0,7

1) Aux fins des conventions relatives aux prêts et aux effets, le ratio de la dette nette totale au BAIIA de la Société était de 1,2 au 3 juillet 2022.

Fonds de roulement

Le fonds de roulement est une mesure non conforme aux PCGR que la Société définit comme étant les actifs courants diminués des passifs courants. La direction estime que le fonds de roulement, en plus des autres mesures financières traditionnelles établies en conformité avec les IFRS, fournit de l'information qui est utile pour comprendre la situation financière de la Société. L'utilisation du fonds de roulement a pour but de présenter aux lecteurs la situation de la Société du point de vue de la direction en interprétant les tendances importantes et les activités qui influent sur la situation de trésorerie et la situation financière à court terme de la Société, notamment sa capacité à s'acquitter de ses passifs à court terme lorsqu'ils deviennent exigibles. Cette mesure n'est pas nécessairement comparable aux mesures ayant un nom semblable utilisées par d'autres sociétés.

(en millions de dollars)	3 juillet 2022	2 janvier 2022
Trésorerie et équivalents de trésorerie	73,7	179,2
Créances clients	460,8	330,0
Stocks	971,0	774,4
Charges payées d'avance, acomptes et autres actifs courants	129,1	163,7
Créditeurs et charges à payer	(504,7)	(440,4)
Impôt sur le résultat à payer	(5,8)	(7,9)
Partie courante des obligations locatives	(14,6)	(15,3)
Fonds de roulement	1 109,5	983,7

Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs

Certains énoncés qui figurent dans le communiqué de presse constituent des énoncés prospectifs au sens de la loi des États-Unis intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* et des lois et de la réglementation sur les valeurs mobilières du Canada. Ces énoncés sont assujettis à des risques, des incertitudes et des hypothèses importants. Les énoncés prospectifs comprennent entre autres de l'information sur nos objectifs et sur les stratégies visant à atteindre ces objectifs, de même que de l'information sur nos opinions, nos plans, nos attentes, nos anticipations, nos estimations et nos intentions, incluant notamment nos attentes relatives aux ventes nettes, à la marge brute, aux charges de ventes et charges générales et administratives, aux coûts de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions, à la marge opérationnelle, à la marge opérationnelle ajustée, au BAIIA ajusté, au bénéfice dilué par action, au bénéfice dilué par action ajusté, au taux d'imposition, aux flux de trésorerie disponibles, au rendement de l'actif net ajusté moyen, aux ratios de levier financier de la dette nette au BAIIA ajusté, au remboursement de capital et aux dépenses d'investissement, y compris nos prévisions financières sur trois ans décrites dans le présent communiqué de presse à la rubrique « Perspectives ». Les énoncés prospectifs se reconnaissent généralement à l'emploi de termes ayant une connotation conditionnelle ou prospective, tels que « peut », « fera », « s'attend à », « a l'intention de », « estime », « prévoit », « suppose », « anticipe », « planifie », « croit », « continue », de même que de la forme négative de ces expressions ou des variantes de celles-ci ou de termes semblables. Le lecteur est invité à consulter les documents déposés auprès des Autorités canadiennes en valeurs mobilières et de la Securities and Exchange Commission des États-Unis, ainsi que les risques décrits aux rubriques « Gestion des risques financiers », « Principales estimations comptables et jugements » et « Risques et incertitudes » de notre rapport de gestion le plus récent pour une analyse des facteurs pouvant influencer nos résultats futurs. Les facteurs significatifs et les principales hypothèses qui ont été retenus pour tirer une conclusion ou formuler une prévision ou une projection sont également présentés dans ce document et le présent communiqué de presse.

Les énoncés prospectifs sont, de par leur nature, incertains et les résultats ou les événements qui y sont prévus pourraient différer considérablement des résultats ou des événements réels. Les facteurs significatifs qui pourraient faire en sorte que les événements ou les résultats réels diffèrent considérablement des conclusions, prévisions ou projections reflétées dans ces énoncés prospectifs comprennent notamment :

- l'ampleur et la durée des perturbations économiques résultant de la pandémie mondiale de coronavirus (COVID-19) et de l'apparition de variants de la COVID, y compris la portée et la durée des fermetures générales, partielles ou ciblées du secteur privé, les restrictions de voyage, les mesures de distanciation sociale imposées par le gouvernement ainsi que le rythme des campagnes de vaccination massive;
- les changements des conditions économiques et financières générales à l'échelle mondiale ou sur un ou plusieurs des marchés que nous desservons, y compris ceux qui résultent des conséquences de la pandémie de COVID-19 et de l'apparition de variants de la COVID, l'environnement actuel de forte inflation, ainsi que le conflit et de la guerre en cours entre la Russie et l'Ukraine;
- notre capacité à mettre à exécution nos stratégies et nos plans de croissance, y compris notre aptitude à mettre en service l'expansion de la capacité prévue;
- notre capacité à intégrer avec succès les acquisitions et réaliser les synergies et les bénéfices attendus;
- l'intensité de la concurrence et notre capacité à la soutenir efficacement;
- notre dépendance à l'égard d'un petit nombre de clients d'envergure;
- le fait que nos clients ne soient pas dans l'obligation de passer un minimum de commandes fermes;

- notre capacité à prévoir, identifier et réagir à l'évolution des préférences des consommateurs et des tendances de consommation;
- notre capacité à gérer efficacement le niveau de notre production et de nos stocks en fonction des fluctuations de la demande des consommateurs;
- les fluctuations et la volatilité des cours des matières premières entrant dans la fabrication de nos produits, comme le coton et les fibres de polyester, les colorants et autres produits chimiques par rapport aux niveaux actuels;
- notre dépendance à l'égard de fournisseurs clés et notre capacité à maintenir un approvisionnement ininterrompu en matières premières, en matières intermédiaires et en produits finis;
- l'impact des risques liés aux conditions météorologiques, au climat politique et socioéconomique, aux catastrophes naturelles, aux épidémies, aux pandémies et aux endémies, telles que la pandémie de COVID-19, propres aux pays où nous exerçons nos activités ou dans lesquels nous vendons nos produits ou auprès desquels nous nous approvisionnons;
- la perturbation des activités de fabrication et de distribution causée par des facteurs tels que des enjeux opérationnels, des perturbations au niveau des fonctions logistiques de transport, des pénuries de main-d'œuvre ou des conflits de travail, l'instabilité politique ou sociale, les événements liés au climat, les catastrophes naturelles, les épidémies et les pandémies (comme la pandémie de COVID-19) et d'autres événements défavorables imprévus;
- les impacts de la pandémie de COVID-19 sur nos activités et notre performance financière et par conséquent sur notre capacité à respecter les clauses restrictives prévues par nos conventions d'emprunt;
- la conformité à la réglementation en matière de commerce international, de concurrence, de fiscalité, d'environnement, de santé et de sécurité au travail, de responsabilité de produits, d'emploi, de brevets et de marques de commerce, de gouvernance et de valeurs mobilières, de licences et de permis, de protection de la vie privée, de faillite, de lutte anticorruption, ou de toutes autres lois ou réglementation en vigueur dans les territoires où nous exerçons nos activités;
- l'imposition de mesures correctives commerciales ou la modification des droits et des tarifs, des lois et accords sur le commerce international, des accords commerciaux bilatéraux et multilatéraux et des programmes de préférences commerciales sur lesquels compte actuellement la Société pour exercer ses activités de fabrication ou pour l'application des mesures de protection qui en découlent;
- les facteurs ou circonstances qui pourraient faire grimper notre taux d'impôt effectif, dont le résultat de vérifications fiscales ou la modification de lois ou de traités fiscaux applicables, y compris la mise en œuvre d'un impôt minimum mondial;
- l'évolution ou le risque de violation des lois et règlements sur la sécurité des produits de consommation;
- les changements relatifs à nos relations de travail avec nos employés ou aux lois et réglementations sur l'emploi au Canada comme à l'étranger;
- une mauvaise presse à la suite de violations réelles, présumées ou perçues, par la Société ou l'un de ses sous-traitants, des droits de la personne, des lois du travail et environnementales ou des normes du travail internationales, ou pour des pratiques de travail ou toutes autres pratiques commerciales contraires à l'éthique;
- les changements liés aux arrangements en matière d'octroi de licences à des tiers et de marques sous licence;
- notre capacité à protéger nos droits de propriété intellectuelle;
- les problèmes opérationnels liés à nos systèmes d'information découlant de pannes de systèmes, de virus, d'une atteinte à la sécurité et à la cybersécurité, de désastres, de perturbations découlant de la mise à jour ou de l'intégration de systèmes;
- une atteinte réelle ou perçue à la sécurité des données;
- notre dépendance à l'égard des gestionnaires clés et notre capacité à attirer et/ou à retenir du personnel clé;
- les modifications des méthodes et des estimations comptables;
- l'exposition aux risques découlant des instruments financiers, dont le risque de crédit lié aux créances clients et à d'autres instruments financiers, le risque de liquidité, le risque de change et le risque de taux d'intérêt, de même que les risques liés aux prix des marchandises.

Ces facteurs pourraient faire en sorte que la performance et les résultats financiers réels de la Société au cours des périodes futures diffèrent de façon significative des estimations ou des projections à l'égard de la performance ou des résultats futurs exprimés, expressément ou implicitement, dans ces énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs ne tiennent pas compte de l'incidence que les opérations ou les éléments non récurrents ou inhabituels annoncés ou qui se produiront après la formulation des énoncés pourraient avoir sur les activités de la Société. Par exemple, ils ne

tiennent pas compte de l'incidence des cessions et des acquisitions d'entreprises ou d'autres transactions commerciales, des dépréciations d'actifs, des pertes de valeur d'actifs ou d'autres charges annoncées ou qui sont constatées après la formulation des énoncés prospectifs. L'incidence financière de ces opérations et d'éléments non récurrents ou inhabituels peut se révéler complexe et dépend nécessairement des faits propres à chacun d'eux.

Rien ne peut garantir que les attentes exprimées dans nos énoncés prospectifs se concrétiseront. Les énoncés prospectifs ont pour but de fournir au lecteur une description des attentes de la direction relativement à la performance financière future de la Société et ils risquent de ne pas convenir à d'autres fins. De plus, à moins d'indication contraire, les énoncés prospectifs présentés dans ce communiqué ont été établis en date de ce dernier et nous ne nous engageons nullement à les actualiser publiquement ni à les réviser à la lumière de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif que ce soit, sauf si les lois ou les réglementations applicables l'exigent. Les énoncés prospectifs contenus dans ce communiqué sont présentés sous réserve expresse de cette mise en garde.

À propos de Gildan

Gildan est l'un des principaux fabricants de vêtements de base de tous les jours qui commercialise ses produits en Amérique du Nord, en Europe, en Asie-Pacifique et en Amérique latine, sous un portefeuille diversifié de marques appartenant à la Société, notamment Gildan®, American Apparel®, Comfort Colors®, GOLDTOE® et Peds® et sous la marque Under Armour® grâce à une licence pour les chaussettes assurant la distribution exclusive aux États-Unis et au Canada. L'offre de produits de la Société comprend des vêtements de sport, des sous-vêtements et des chaussettes vendus à des distributeurs de vente en gros de vêtements à imprimer, à des comptes nationaux incluant des sérigraphes ou des décorateurs d'envergure, à des détaillants et à des entreprises de marques mondiales axées sur le style de vie.

Gildan possède et opère des installations de production à grand volume et verticalement intégrées, qui sont principalement situées en Amérique centrale, dans les Caraïbes, aux États-Unis et au Bangladesh. Gildan est engagée à mettre en place des pratiques de premier plan en matière de main-d'œuvre, d'environnement et de gouvernance dans toute la chaîne d'approvisionnement de la Société conformément à son programme ESG intégré dans la stratégie d'affaires à long terme de la Société. Des informations additionnelles sur Gildan et sur ses pratiques et initiatives en matière d'ESG sont disponibles au www.gildancorp.com.

-30-

Relations avec les investisseurs :

Sophie Argiriou
Vice-présidente, communications avec les investisseurs
(514) 343-8815
sargiriou@gildan.com

Relations avec les médias :

Geneviève Gosselin
Directrice, communications mondiales et marketing d'entreprise
(514) 343-8814
ggosselin@gildan.com